
[Le chèque éco-énergie](#)

Vous êtes propriétaire d'une maison de plus de 15 ans, en résidence principale, secondaire, ou locative et vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique ambitieux ? Vous pouvez bénéficier d'un Chèque Audit et d'un Chèque travaux allant jusqu'à 9 200 € !

Ce dispositif est proposé par la Région Normandie. Vous serez accompagné par les conseillers de l'Espace FAIRE de la Métropole Rouen Normandie.

[Pour en savoir plus, cliquez ici.](#)

Revisitez la conférence « Témoignage d'une rénovation performante ».

Celle-ci aborde les démarches à suivre pour rénover son logement, bénéficier du chèque de la Région et s'adresser aux bons interlocuteurs.

D'autres aides à la rénovation sont mises en place au niveau national ou local. [Contactez un conseiller](#) pour connaître les dispositifs auxquels vous pouvez prétendre. Il existe également des dispositifs d'aides aux particuliers pour se loger sur le territoire, qui sont à retrouver sur [la page de la direction de l'Habitat de la Métropole.](#)

Média

